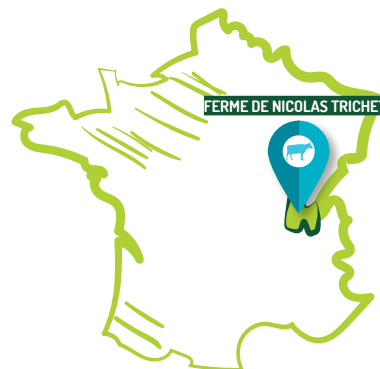


FAIRE CONFIANCE AU PÂTURAGE SUR DES PELOUSES SÈCHES POUR MAÎTRISER L'EMBOUSSAILLEMENT TOUT EN COUVRANT DES BESOINS FORTS POUR LES ANIMAUX

Présent à la 1^{ère} journée de formation organisé par le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes avec Scopela en 2018 autour de la valorisation des végétations naturelles et de la maîtrise des dynamiques des ligneux, Nicolas Trichet témoigne sur son expérience de pâturage des pelouses sèches riches en biodiversité.



VALORISER LES PELOUSES SÈCHES DE L'AIN



LA FERME DE NICOLAS TRICHET - EARL Terre de la Buisnière

- Département : Ain (01)
- Souclin (Alt 600-1000m) - 1UTH
- Le Cheptel : 40 vaches de race Charolaise + 25 génisses + 30 brouillards + 2 taureaux
- Les surfaces : 164 ha, dont 8 ha de prairies temporaires - 14 ha de cultures - 142 ha de prairies permanentes dont 80 ha exclusivement pâturés
- La production : 25 à 30 brouillard/an pour un poids vif de 300-400kg. 4 à 5 Vaches de réforme de 400-450kg de carcasse. Vente de céréales.
- La commercialisation : Passage en circuit long en 2017. Bovicoop. Label Viande des pays de l'Ain en cours.

Contexte de la ferme et des parcelles embroussaillées

LES PELOUSES SÈCHES RICHES EN BIODIVERSITÉ AU CŒUR DU SYSTÈME FOURRAGER

Nicolas Trichet s'installe en 2006 en EARL sur la ferme familiale avec 50 mères de race Charolaise. Afin de gagner en autonomie, mais aussi pour avoir une meilleure ambiance en bâtiment et améliorer le confort animal, Nicolas a rapidement baissé le nombre de mères à 40. L'objectif sur les mères est de "faire de belles vaches, avec un bon poids (pas de mauvais gras) sans trop dépenser".

Située en moyenne montagne, le troupeau est l'hiver en bâtiment avec une ration constituée de foin, céréales produit sur la ferme et des minéraux. L'été le troupeau accède à des parcelles semi-boisées plus haut en altitude. Au printemps et en automne, différents lots sont menés principalement sur des prairies et pelouses sèches embroussaillées. Ces parcelles ont une végétation très hétérogène avec une densité de l'herbe et un embroussaillage variable. L'exposition et la composition floristique caractéristiques des milieux secs et calcaires (brome érigé et brachypode penné, légumineuses, diverses...) et les ligneux (ronce, prunelliers, églantiers, troènes, etc.) confèrent un caractère précoce à la végétation et aussi une capacité à se maintenir sur pied.

Avec des vèlages du début d'hiver au début de printemps, les besoins des vaches et des veaux sont forts sur toute la période de pâturage de mai à novembre. Le système est donc fortement dépendant du démarrage de l'herbe pour sortir les bêtes après l'hivernage et de la repousse d'automne afin de boucler la saison de pâturage.

Déclencheur de l'expérience

POURQUOI FAIRE PLUS CONFIANCE AU PÂTURAGE POUR GÉRER LES LIGNEUX

Sur les parcelles embroussaillées, l'habitude prise sur l'exploitation familiale, consiste à broyer les ligneux et les refus d'herbe. La pression sociale reste forte pour la "propreté" des parcelles situées juste au-dessus du village. Confronté à des résultats décevants (fortes dynamiques de repousse depuis de nombreuses années) au regard de la difficulté, du coût et de la charge de travail liées à ces interventions mécaniques, Nicolas cherche à faire davantage confiance au pâturage pour gérer l'embroussaillage. D'autant qu'après 2 années de sécheresse en été et en automne, l'éleveur a constaté que ses animaux étaient compétents pour consommer l'herbe sèche sur pied et les broussailles tout en couvrant leurs besoins alimentaires. Nicolas a pris conscience de la compétence de son troupeau à consommer cette végétation, car ses vaches ont pris l'habitude de le faire.



Paroles de l'éleveur

"Je laisse les veaux sous les mères, elles les éduquent au pâturage."



Paroles de l'éleveur

"Pour moi, à part la gestion de l'eau, ces milieux ne sont pas contraignants si je n'ai pas à passer le broyeur. J'essaie de tenir le milieu ouvert, tout en acceptant la présence des buissons qui apportent finalement ombre et fourrage."

Objectif de l'expérience

COUVRIR DES BESOINS FORTS DES VACHES AU PÂTURAGE avec leur veau au printemps et en automne sur des pelouses embroussaillées, valoriser les refus et maîtriser la dynamique des ligneux par le pâturage : pour sécuriser l'alimentation en automne, limiter les charges de mécanisation, renouveler la végétation pastorale et la biodiversité à long terme (herbes et broussailles).

Nicolas a appris que les ligneux pouvaient être utiles au pâturage notamment lorsque l'herbe ne pousse pas l'été ou l'automne. Néanmoins, il souhaite que le taux de broussaille reste acceptable dans la parcelle, c'est-à-dire que la circulation des animaux soit possible pour qu'ils puissent accéder partout. Cet objectif du maintien de l'ouverture des pelouses tout en conservant une mosaïque avec les végétations arbustives est également favorable au renouvellement de la biodiversité remarquable dans la parcelle (flore spécifique, oiseaux, insectes).

Pratiques mises en oeuvre

La parcelle de grande taille (20ha) clôturée en fixe est divisée en 4 parcs par des clôtures mobiles. L'un des parcs, facilement mécanisable (7ha) est mis en défend et fauché chaque année, puis intégré au pâturage de l'ensemble en automne. D'anciens travaux de débroussaillage ont été réalisés dans la pente, mais le broyage n'a plus été effectué depuis 2 ans.

En 2019, la parcelle a été pâturée par un lot de 15 vaches suitées avec 1 passage de plus d'1 mois 1/2 au printemps et un passage en automne. Contrairement aux années précédentes plus humides, Nicolas a choisi au printemps d'ouvrir les 3 parcs ensemble car la pousse de l'herbe était jugée trop faible.



Paroles de l'éleveur

" En année plus poussante, je sépare la parcelle et rationne au fil mais là il y avait très peu d'herbe. "

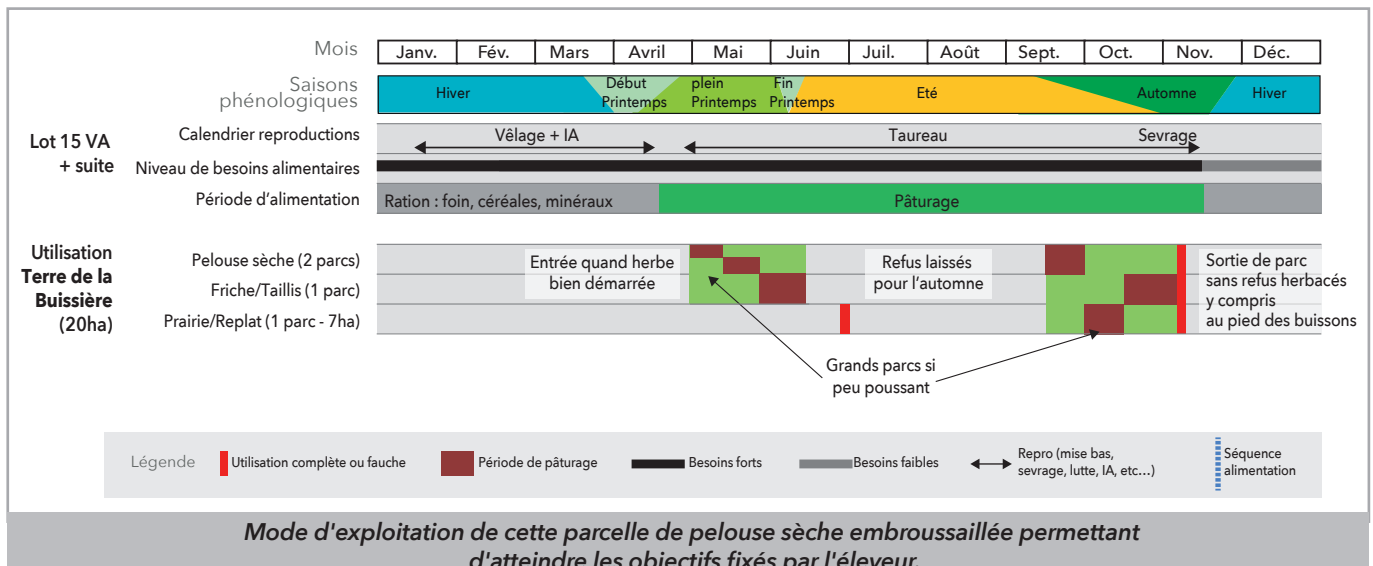
Le lot arrive assez tardivement sur le parc quand l'herbe est suffisamment développée et poussante (la mise à l'herbe se fait sur d'autres parcelles attenantes au bâtiment vers la mi-avril).

Le pâturage a lieu en grande partie pendant la période d'élongation des tiges ligneuses du plein printemps jusqu'au début d'été.

Le même lot repasse en septembre quand les parcs affectés pour l'été sont finis. Les animaux consomment les repousses d'herbe sur la prairie fauchée et sur les pelouses (très peu en 2019), le report herbacé et les parties comestibles des ligneux sur les pelouses. Il peut éventuellement refendre les parcs à cette saison si la pousse est forte pour mieux pâturer certains secteurs si besoin.

Nicolas retarde le retour sur ces parcelles pour attendre des repousses d'automne. Ainsi en 2019, le pâturage a été retardé de 15 jours par rapport à d'habitude, en incitant les animaux à finir encore davantage le parc d'été, quitte à "surpâturer". Nicolas peut aller loin dans la finition de ces parcs, ce qui ne l'inquiète pas car le troupeau y retournera seulement l'été suivant. D'ici là, les plantes auront le temps de reconstituer leurs réserves.

Nicolas cherche une consommation complète de l'herbe en fin de saison de pâturage, y compris au pied des buissons, pour limiter l'implantation des jeunes ligneux.



OBSERVATION DE L'ÉLEVEUR

Nicolas a observé : " Cette année dès l'entrée au pâturage les vaches ont consommé les feuilles des ligneux, elles n'attendent pas qu'il n'y ait plus d'herbe pour les pâturer. "

Il a également été surpris de constater qu'elles appréciaient la ressource en automne : " En donnant à l'automne la partie fauchée, je pensais qu'elles allaient rester dessus mais je les voyais toujours aller dans le coteau. "



Bon nombre de bosquets présente un port "montant/retombant" ne diminuant pas la surface en herbe et au contraire offrant des feuillages appétants. Ils permettent de conserver une certaine fraîcheur et l'herbe "grille moins vite". Les feuilles vertes des buissons améliorent la valeur nutritive du fourrage ingéré (azote dans les feuilles des buissons + sucres

dans les tiges jaunes des graminées) indispensables pour couvrir les besoins forts des animaux. Ceci est d'autant plus utile pour la deuxième période d'utilisation si l'herbe ne repousse pas à cause de l'été qui se prolonge (mélange vert/pailleux disponible).

Résultats de l'expérience

L'éleveur estime gagner en journée de pâturage depuis qu'il ne broye plus, notamment en automne, grâce au report sur pied offert par les refus du printemps (herbacées et ligneux) et les animaux sont en bon état.

Même si, en 2019, l'éleveur a donné l'ensemble de la parcelle sans refend (ce qui a baissé le chargement instantané) les animaux ont bien fréquenté toute la surface. L'ensemble de la strate herbacée est très bien consommé ; les refus d'espèces grossières sont rares, y compris au pied des ligneux qu'ils soient isolés ou en bosquets plus denses (pénétration des animaux dans les massifs). Nicolas constate que, sur les ligneux adultes accessibles (ronce, aubépines et prunelliers), les feuilles sont consommées et les buissons semblent ne pas grossir (les jeunes tiges sont consommées au fur et à mesure car les animaux sont dans la parcelle au moment où les tiges poussent). L'impact est encore plus marqué en bordure (bas de parc) au niveau des clôtures.

Enfin malgré un temps de présence des animaux long sur la parcelle, Nicolas constate peu de sol nu (excepté entre les bosquets de ronce là où la pente est la plus forte) et pas /peu de nivation de plantes. En effet l'herbe ayant peu repoussée du fait des conditions météo particulières (gel tardif puis fortes chaleurs puis sécheresse en automne), les animaux ne sont pas repassés sur les repousses et n'ont pas pénalisé la mise en réserve des plantes.

A l'échelle de l'exploitation ces milieux hétérogènes lui procurent une certaine souplesse d'utilisation pour démarrer et boucler la saison de pâturage. Par contre, le fait de finir les parcs tard à l'automne rend plus difficile une sortie précoce du troupeau (décalage de la pousse de l'herbe, absence de report sur pied) ce qui va à l'encontre des objectifs sur la ferme.

Et pour la suite...

D'autres pratiques pourraient sans doute être envisagées pour réduire les besoins de foin au début de printemps, comme par exemple le déprimage des prairies naturelles de fauche, même si l'éleveur privilégie actuellement un objectif de rendement optimal en une coupe.

Nicolas pourrait peut-être également spécialiser un parc de pelouse sèche pour la mise à l'herbe. Il s'agirait alors de l'exclure du pâturage à l'automne et de laisser volontairement du report en fin de printemps (consommation incomplète de l'herbe) au cas où les repousses d'automne seraient faibles comme en 2018 et 2019. Pour parvenir à ce résultat il faudrait pouvoir soit aller plus tôt dans le parc d'été, soit réduire la surface de fauche au printemps. Dans ce cas, pour assurer l'objectif de maîtriser la dynamique des jeunes ligneux, il faudrait toujours parvenir à un pâturage complet de l'herbe au moment de la mise à l'herbe.



Un conseil de l'éleveur ...

pour réussir le renouvellement du troupeau

“ 3 ans c'est l'âge minimum pour avoir des génisses prêtes sur mes parcelles ; avant cet âge elles ne sont pas conformées et je risque de casser leur croissance. ”

ZOOM SUR LES REJETS SUITE AU BROYAGE DES LIGNEUX

La maîtrise des ligneux semble assurée, sauf au niveau des rejets suite au broyage. En effet, des nappes de prunelliers denses (hauteur <60cm) persistent : la circulation au sein de ces massifs est plus difficile (densité, épines), mais pas encore impossible car l'herbe est consommée au pied.

L'éleveur souhaite apprendre à mieux faire la distinction entre semis issus des graines et rejets issus de broyage. La pratique actuelle de consommation complète de l'herbe 1 fois/an est favorable à la suppression des semis. Mais les rejets dynamiques et nécessitent une conduite rigoureuse et contraignante si l'on veut les faire régresser. L'éleveur veut chercher à faire pâturer les rejets quand ils sont appétents (tiges jeunes en croissance). D'où l'intérêt du fractionnement des parcs pour augmenter la pression de pâturage sur les zones choisies (broyées récemment).

Des actions ciblées d'ouverture en "arête de poisson" sont envisageables au sein des massifs impénétrables pour améliorer circulation et accessibilité si l'éleveur souhaite gagner en surface pâturable. Mais il semble important à l'avenir de limiter la surface broyée pour ne pas se faire "dépasser" par ces rejets d'autant que le troupeau est compétent pour les consommer si on l'amène au bon moment et avec un bon chargement instantané.



Rejets de prunellier suite au broyage accessibles au pâturage.

DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience est lié aux fiches techniques accessibles sur le site du réseau www.paturajuste.fr.

- Les ressources ligneuses
- Les refus au pâturage

SI CE RETOUR VOUS INSPIRE :

Faites-nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous : benoit.martin@cen-rhonealpes.fr : 04 74 34 98 60
contact@paturajuste.fr

ÉDITION :

SCOPELA, Juillet 2020
73340 Bellecombe en Bauges
contact@paturajuste.fr
paturajuste.fr



CE RETOUR D'EXPÉRIENCE A ÉTÉ ÉLABORÉ EN PARTENARIAT AVEC



AVEC L'APPUI FINANCIER DE



Plaine de l'Ain

